



HAL
open science

Les civic tech au service de la transition écologique et solidaire

Pierre-Cyril Aubin, Laure Barbarin, Yann Letroublon, Viviane Treves

► **To cite this version:**

Pierre-Cyril Aubin, Laure Barbarin, Yann Letroublon, Viviane Treves. Les civic tech au service de la transition écologique et solidaire. 2018. hal-01856012

HAL Id: hal-01856012

<https://enpc.hal.science/hal-01856012>

Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les civic tech au service de la transition écologique et solidaire

Rapport du Groupe d'Analyse d'Action Publique pour le mastère PAPDD, année universitaire 2017-2018.

Pour le compte du Conseil Général du Développement Durable du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES).

Pierre-Cyril AUBIN, Laure BARBARIN, Yann LETROUBLON, Viviane TREVES

Encadrés par Messieurs Fabrice HAMELIN, maître de conférences en science politique à l'Université Paris-Est Créteil, et Clément MABI, maître de conférences en science de l'information et de la communication à l'Université de Technologie de Compiègne.

Le modèle de la démocratie représentative doit aujourd'hui faire face à une profonde remise en question liée à un manque de légitimité et de confiance exprimé par de nombreux citoyens. Le mouvement des civic tech s'est développé sur ce constat pour offrir des pistes de renouvellement de la démocratie fondées sur l'utilisation des outils numériques.

En parallèle, l'Etat s'est engagé dans un mouvement de modernisation de l'action publique. Dans ce cadre, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire a trouvé opportun de s'interroger sur le potentiel des civic tech dans un but d'amélioration du dialogue environnemental et de l'accompagnement de la transition écologique et solidaire.

L'utilisation du numérique pour la construction démocratique a débuté à la fin des années 1990 aux Etats-Unis, et a pris de l'ampleur après les années 2000 avec son appropriation par les partis politiques. Ce mouvement a trouvé un écho en France, où, à l'instar de nombreux autres Etats, la démocratie doit faire face à un questionnement de son modèle : montée de l'abstentionnisme, remise en cause de la sphère politique,

nouvelles attentes des citoyens et volonté de renouvellement des pratiques politiques.

Ces questionnements relèvent principalement d'un nouvel équilibre à établir entre démocratie représentative et démocratie délibérative. C'est dans ce contexte de création d'une démocratie plus participative que le développement des outils numériques favorise de nouvelles pratiques, telles les civic tech.

Caractérisation des civic tech

Aujourd'hui, les civic tech sont un mouvement en pleine mutation, dont les frontières sont floues, et pour lequel plusieurs tentatives de définition existent.

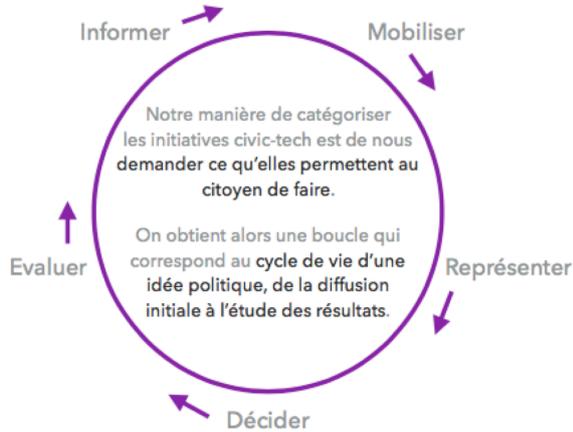
Une catégorisation des civic tech découle de l'origine de ses porteurs, les initiatives citoyennes, par opposition aux pouvoirs publics et aux partis politiques.

Gov tech : projets réalisés par ou pour les gouvernements et les services publics.

Pol tech : projets émanants des partis politiques, souvent centrés autour de la mobilisation, de l'analyse de la vie politique et des élections.

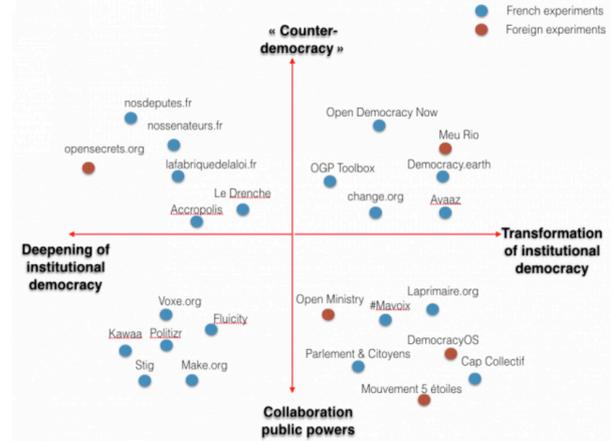
Civic tech : projets à vocation démocratique, portés par la société civile, permettant une médiation transparente entre utilisateurs et institutions publiques.

L'association française Point d'Ancrage les catégorise en fonction du but recherché et de ce qu'elles offrent au citoyen en lui permettant de participer à toutes les étapes d'une politique publique.



Catégorisation des civic tech par Point d'Ancrage

Clément Mabi a pour sa part proposé une grille d'analyse de ces structures ; en fonction de leur degré de coopération avec les institutions qui illustre les différentes ambitions, réformatrices ou critiques, des civic tech.

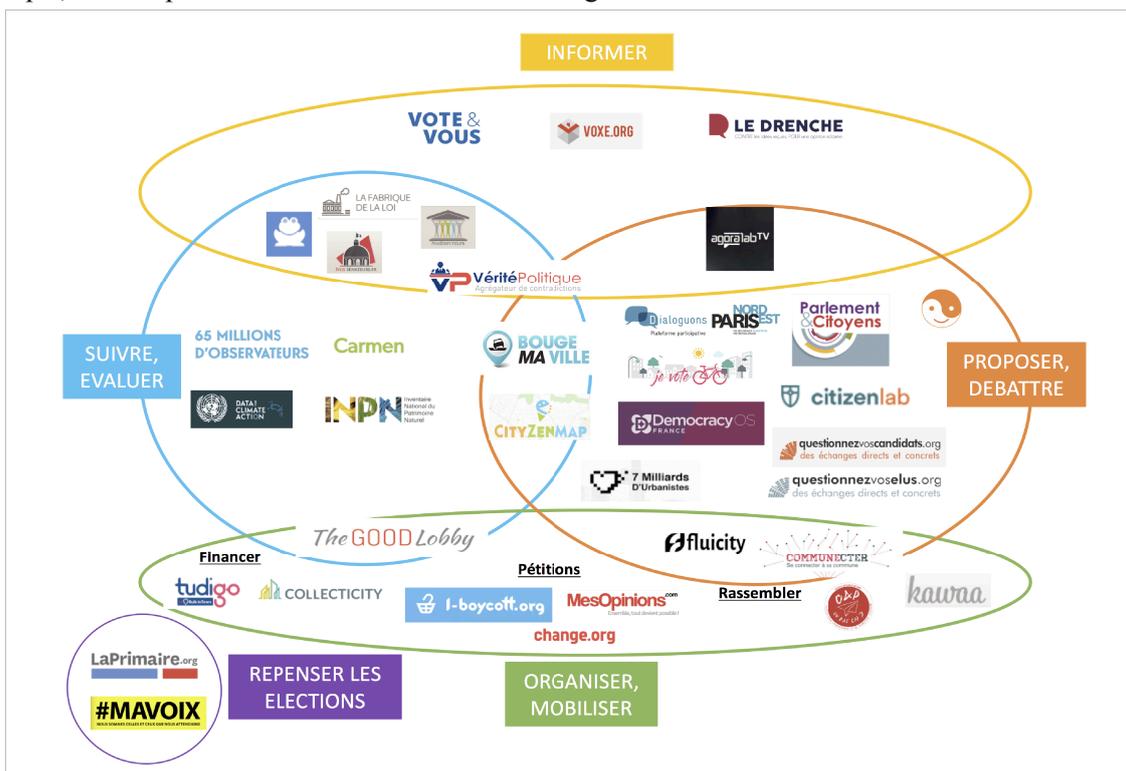


Typologie des familles de civic tech par Clément Mabi

Panorama

Nous avons réalisé un panorama du monde des civic tech. Ce panorama, non exhaustif, illustre la diversité des acteurs existants et suit l'approche de Point d'Ancrage en catégorisant les civic tech en fonction de leur but : informer les citoyens, proposer des idées et débattre, organiser l'action citoyenne et mobiliser, suivre et évaluer l'action publique, ou repenser les modes d'élection.

Baucoup de civic tech se trouvent à la frontière de plusieurs catégories. On se rend ainsi compte que les civic tech agissent de manière très variée, du local à l'international. Très peu - hormis celles centrées sur l'utilisation de banques de données - sont spécialisées sur les questions de développement durable : le sujet est abordé dans un cadre généraliste.



Potentialités

Les civic tech proposent des outils numériques qui permettent de dématérialiser, dans une certaine mesure, la participation citoyenne et donc de démultiplier les possibilités d'inclusion dans les débats politiques. De plus, elles offrent de nouveaux moyens de gestion des données et de représentation des informations et des débats.

Dès lors, les potentialités des civic tech pour répondre aux problématiques du MTES sont multiples. Elles peuvent tout d'abord favoriser le partage de connaissance et d'expertise, notamment

grâce à la diffusion et à l'analyse de données sous différents formats et au crowdsourcing. Ainsi, elles peuvent offrir des modes de vulgarisation des enjeux environnementaux, malheureusement trop souvent perçus comme techniques et complexes.

Les civic tech permettent en outre d'atteindre de nouveaux publics et d'élargir la part de citoyens pouvant prendre part à l'action publique. Enfin, elles permettent d'assurer la transparence des processus de décision et de leur évaluation.

Les points de vigilance

L'écosystème existant autour de ces nouveaux acteurs et outils ouvre des perspectives mais soulève aussi des problématiques spécifiques.

Pour ce qui concerne les enjeux liés à la participation, il convient de ne pas se limiter aux consultations numériques et de veiller à leur complémentarité avec les actions en présentiel, ceci d'autant que les civic tech ne permettent pas à ce jour une représentativité sociale accrue. Elles participent néanmoins à l'illustration de la diversité des propositions et peuvent garantir l'accès à l'ensemble des données sur le long terme, ce qui est un gage de traçabilité pour la prise de décision. La transparence des règles du jeu est à ce propos essentielle : il est nécessaire que la méthodologie et les objectifs des consultations soient partagés avec le public. L'intégrité du processus doit alors être garantie par les outils, notamment en illustrant la prise en compte des contributions et la justification des décisions. La modération et à la synthèse des contributions nécessitent un soin

tout particulier. Les civic tech peuvent d'ailleurs, sous certaines conditions, être perçues comme des tiers de confiance du fait de leur positionnement indépendant.

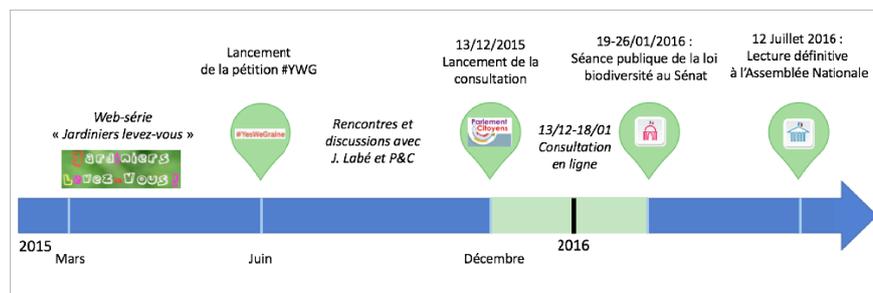
D'un point de vue technique, les enjeux d'identité numérique et de sécurité sont à prendre en considération pour éviter la manipulation des concertations et la fuite des données. L'usage de l'Open source semble alors à privilégier car cela permet, en plus de garantir la transparence, d'adapter les outils à chaque usage grâce aux retours d'expériences.

Enfin, la fragilité du modèle économique des civic tech est un enjeu à considérer attentivement car susceptible de menacer leur pérennité ou leur intégrité. Dépendant parfois de commandes publiques, elles pourraient faire l'objet d'un traitement spécifique car en plus de répondre à un besoin démocratique, leur activité peut servir d'autres objectifs de la puissance publique, comme l'éducation au numérique.

Un exemple de réussite : la loi biodiversité

L'amendement sur les semences dans la loi pour la reconquête de la biodiversité a été intégré suite à une consultation publique initiée par une pétition en ligne #Yeswegraine et la plateforme civic tech Parlement & Citoyens.

Cet exemple illustre l'impact potentiel de civic tech dans la fabrique de la loi et l'intérêt de ces



outils pour que les citoyens puissent peser dans les décisions publiques, sous forme de « lobbies citoyens ».

Propositions sur le rôle du MTES vis-à-vis des civic tech

Les civic tech ouvrent de nouvelles pistes de réflexion sur les enjeux de la participation des citoyens à l'action publique, que ce soit en termes de démarche ou de méthode, tout en offrant une palette d'outils numériques permettant des usages susceptibles d'intéresser un nouveau public. C'est en ce sens que nous proposons quelques recommandations pour accompagner l'essor de ce nouvel écosystème.

Pour améliorer le dialogue environnemental

La définition d'une politique générale et cohérente de la participation, intégrée à toute décision publique, participerait à favoriser le dialogue environnemental. Il semble alors pertinent de créer une plateforme nationale dédiée à la participation recensant toutes les consultations en cours ou à venir sur laquelle les modalités de prise de décision seraient clairement définies. Cette plateforme "gov tech" administrée par les pouvoirs publics ferait ainsi écho aux "civic tech" qui proviennent d'initiatives citoyennes.

La forte présence territoriale du MTES et les compétences de ses services en animation de réseaux pourraient opportunément être mobilisées pour promouvoir les civic tech auprès des collectivités territoriales et capitaliser les retours d'expérience. Cette animation de réseau pourrait également accompagner les démarches d'éducation au numérique dans le but de réduire la fracture numérique ce qui est un préalable à l'augmentation du nombre d'utilisateurs potentiels et de leur diversité.

La plupart des acteurs des civic tech rencontrés lors de l'étude sont attachés à l'indépendance de leur structure qui garantit leur neutralité vis-à-vis des acteurs publics. C'est pourquoi il semble plus opportun de diffuser un cadre de bonnes pratiques co-construit avec l'ensemble des acteurs plutôt qu'un label valorisé par l'État.

Enfin, le MTES gagnerait à poursuivre le développement de gov tech, notamment en développant des outils de représentation de la cartographie des arguments lors des consultations afin d'améliorer la lisibilité des échanges et donc la compréhension des décisions dès lors qu'elles sont clairement justifiées.

Pour accompagner la transition écologique et solidaire

Les civic tech semblent un moyen opportun pour accompagner la transition écologique par la mobilisation des citoyens sur des plateformes collaboratives en lien avec les thématiques environnementales. Le rôle du MTES pourrait être en ce cas d'encourager et de valoriser ces initiatives telles que les plateformes qui participent à l'amélioration de la connaissance ou celles de dons qui favorisent le développement de l'économie collaborative.

De plus, pour améliorer la connaissance environnementale, le MTES en tant qu'administrateur de données gagnerait à rendre plus lisibles les données disponibles et à communiquer sur leur mise à disposition, car à ce jour, la plateforme toutsurlenvironnement.fr nécessite une certaine expertise pour être exploitée, voire une veille pour être informé de la mise à jour des données. La communication pourrait avoir lieu, comme cela a déjà été entamé, par le biais de hackathons/datathons pour toucher la communauté des civic tech.

Enfin, l'essor des civic tech est aujourd'hui menacé par leur fragilité économique. C'est pourquoi il semble essentiel de veiller à leur pérennité, par exemple en proposant des critères techniques facilitant l'accès à la commande publique, rendue difficile aujourd'hui par le modèle économique spécifique aux civic tech combinant outils numériques et prestations en accompagnement.

Bibliographie

- LEWIS Elisa, SLITINE Romain (2016), *Le Coup d'État citoyen*, Paris, La Découverte, 174 p.
- BLONDIAUX Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, coll. « La république des idées », 109 p.
- AUGER Alice (2017), *Les civic tech : vecteurs d'un bouleversement du principe de la représentation en démocratie ?*, Mémoire de master 2 en droit, Paris I, sous la direction de Marie-Anne Cohendet.